

Ensemble, Donnons un nouveau souffle à la CARPIMKO

À l'aube d'un quinquennat dont l'un des principaux chantiers sera l'achèvement de la réforme des retraites initiée à l'automne 2019, plus que jamais la vigilance s'impose si nous ne voulons pas voir notre régime de retraite absorbé par le futur Régime Universel (RU). La liste soutenue par ALIZÉ entend oeuvrer à la préservation de notre régime de retraite en s'opposant fermement à tout projet de réforme qui irait contre les intérêts de notre profession.

Malgré ce contexte incertain lié à la réforme des régimes de retraite et une contrainte légale forte qui limite la liberté de mouvement des administrateurs de la CARPIMKO, nous souhaitons vous proposer des idées novatrices pour vous réconcilier avec votre caisse de retraite.

Votez pour la liste soutenue par **ALIZÉ !**

Dans le cadre de la réforme des retraites envisagée nous continuerons à nous opposer à l'absorption de notre régime de retraite par le Régime Universel, à la captation des réserves de la CARPIMKO ainsi qu'à la compensation de l'augmentation des cotisations retraites par une baisse de nos cotisations CSG qui financent l'Assurance Maladie (ce qui rendrait encore plus improbable l'espoir d'une revalorisation de nos actes).

L'instauration par l'Assurance Maladie d'indemnités journalières dès le troisième jour pour les professions libérales constitue une véritable avancée pour notre prévoyance. Cependant les niveaux d'indemnités restent insuffisants pour affronter sereinement les incidents plus longs qui peuvent émailler nos parcours. **Nous nous battons pour l'obtention d'une couverture prévoyance réévaluée, notamment pour la femme enceinte.**

Afin de prendre en compte la **pénibilité** de notre profession nous proposons de **minimiser la décote de la pension pour un départ anticipé** ainsi qu'une **diminution sur le rachat des trimestres correspondant aux années d'études.**



Nous souhaitons proposer plusieurs niveaux de prestations, que ce soit pour la **maladie**, pour **l'invalidité/décès** ou pour **la retraite complémentaire**. Conformément aux souhaits exprimés par les Masseurs-Kinésithérapeutes dans leurs réponses aux consultations réalisées par Alizé.

Nous nous engageons également à mieux informer chaque adhérent de l'évolution de sa situation pour sa retraite, à oeuvrer pour rendre beaucoup plus explicite l'appel de cotisations et y faire figurer les augmentations de taux.

Pour garantir une gestion responsable de nos cotisations, diversifiée et transparente, nos candidats s'engagent à proposer un audit interne permettant d'évaluer la gestion de la CARPIMKO.

Les adhérents de la CARPIMKO doivent connaître le coût de la compensation nationale et de la compensation au sein de la CNAVPL (Caisse Nationale Assurance Vieillesse des Professions Libérales). La démographie avantageuse de la CARPIMKO lui impose d'être la plus grosse contributrice à la CNAVPL.

Les plus faibles revenus doivent-ils financer la retraite des notaires, des dentistes ou encore des pharmaciens... ? Nous combattons fermement ces inégalités.

Nos candidats s'engagent à défendre un système de compensation plus équitable.

Les principales décisions qui impacteront l'avenir de la retraite des Masseurs-Kinésithérapeutes nécessitent de prendre l'avis de l'ensemble de la profession. **Nous nous engageons à consulter les Masseurs-Kinésithérapeutes lors de ces décisions.**

Alizé vous propose d'élire une équipe avec un regard inédit sur la profession et des idées novatrices pour qu'enfin les choses changent.

Ces élections à la CARPIMKO, sont l'occasion de manifester votre volonté de voir se poursuivre l'émergence de la nouvelle vision de la kinésithérapie portée par le syndicat Alizé. Une vision constructive, qui sait dire non quand c'est nécessaire et qui a pour seule préoccupation la défense de l'intérêt des professionnels.



Plus d'informations sur notre site : alize-kine.org

